



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 09885

Numéro SIREN : 497 896 530

Nom ou dénomination : 49-53 CE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2017 sous le numéro de dépôt 78096



20170780962016

DATE DEPOT : 11/08/2017

N° DE DEPOT : 78096

N° GESTION : 2007B09885

N° SIREN : 497896530

DENOMINATION : 49-53 CE SAS

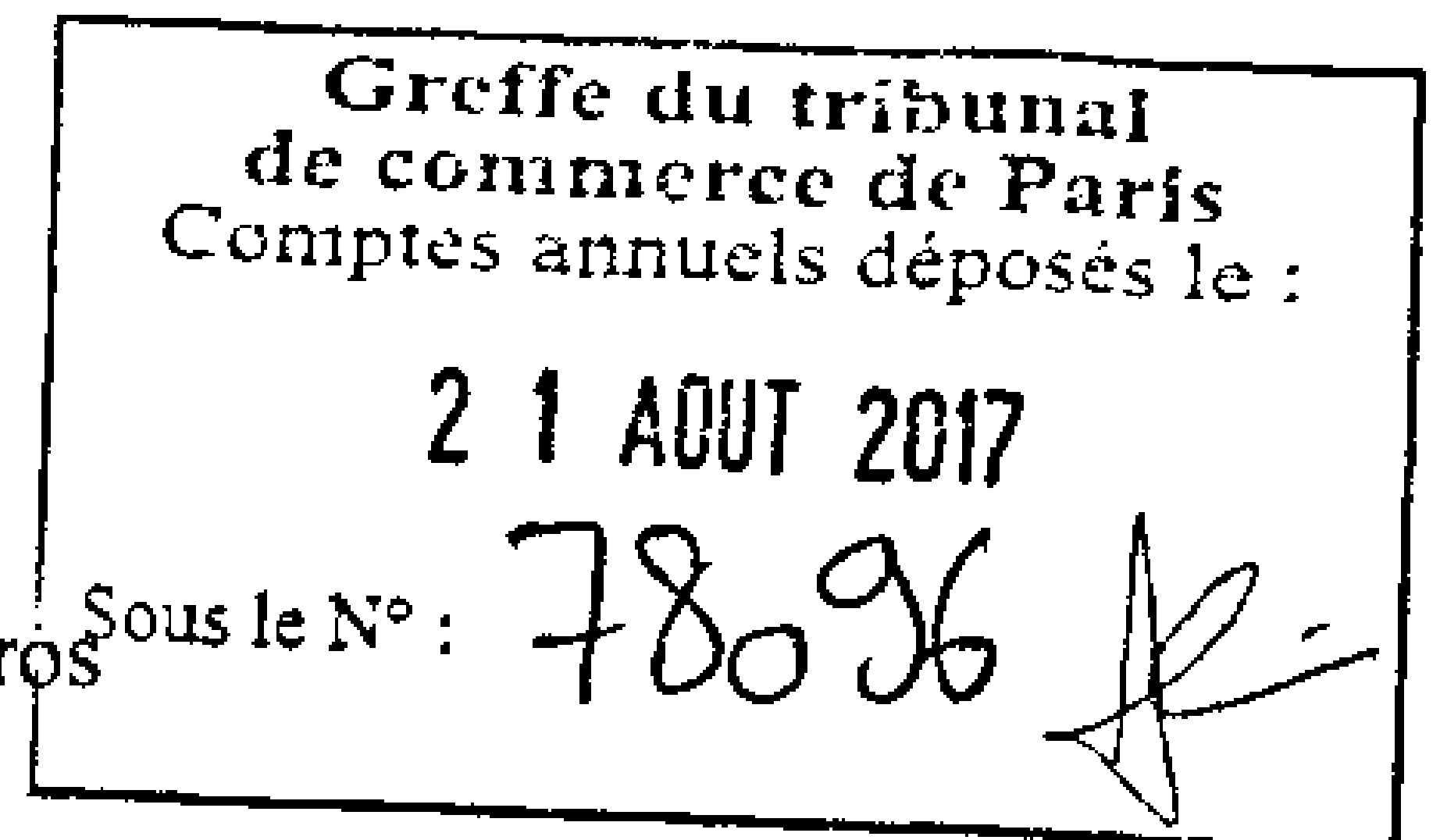
ADRESSE : 23 Rue François 1er 75008 Paris

MILLESIME : 2016

.

49-53 CE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège social : 23, rue François 1er - 75008 Paris
497 896 530 RCS Paris



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le 30 juin,

La société **53 CE HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 12.001.000 euros, dont le siège social est situé 23, rue François 1er, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 814 875 209, représentée par la société French Properties Management, elle-même représentée par Madame Jihan Sanbar nom d'usage Chadia Clot,

Associé unique de la société 49-53 CE (la « Société »),

Après avoir constaté que la société Ernst & Young Audit, commissaire aux comptes titulaire, a été régulièrement avisée des présentes décisions,

A pris des décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Conventions réglementées.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes,

approuve le rapport de gestion et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui font ressortir un bénéfice net comptable de 356.993 euros,

donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé,

ratifie, en tant que de besoin, vu les dispositions de l'article 1161 du Code civil, la conclusion par la Société et la signature par le Président (et/ou toute personne à qui ce dernier pourrait avoir délégué ses pouvoirs), au nom et pour le compte de la Société, de l'ensemble des actes et documents visés au rapport de gestion, et ce, même si le signataire intervenant au nom et pour le compte de la Société est également intervenu au nom et pour le compte des autres cocontractants (en particulier des sociétés appartenant au même groupe que la Société et ayant le même dirigeant).

DEUXIEME DECISION

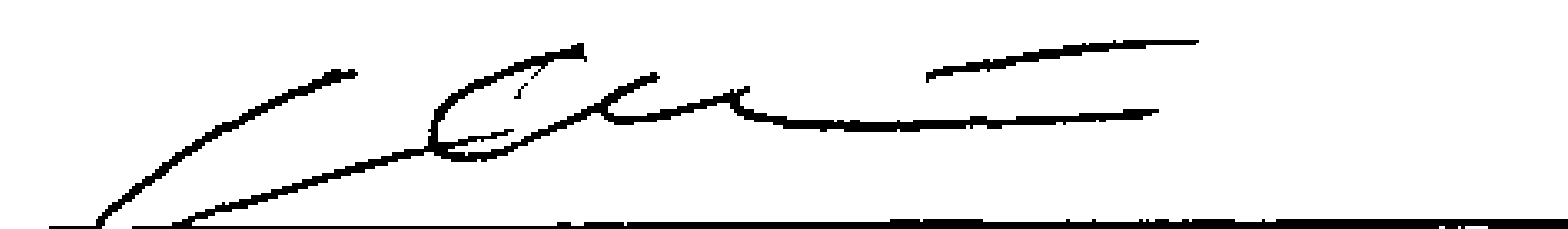
L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, soit un bénéfice net comptable de 356.993 euros, intégralement au compte "Report à nouveau" lequel, à l'issue de cette affectation, s'élève à la somme de (40.782.331) euros.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément à l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, la Société a conclu une convention réglementée relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce telle que mentionnée en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'associé unique.



French Properties Management

Représentée par Madame Jihan Sanbar nom d'usage Chadia Clot

Associé unique

Exemplaire Greffe

49-53 CE

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

49-53 CE

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 49-53 CE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Titres de participation » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation du mali technique de fusion pour l'établissement des comptes de la société au 31 décembre 2016.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Titres de participation » de l'annexe, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, déterminée notamment sur la base de l'actif net réévalué de la filiale tenant compte de l'évaluation de l'ensemble immobilier sous-jacent. Lorsque la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues et à vérifier que la méthode de dépréciation décrite dans cette note de l'annexe a été correctement appliquée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

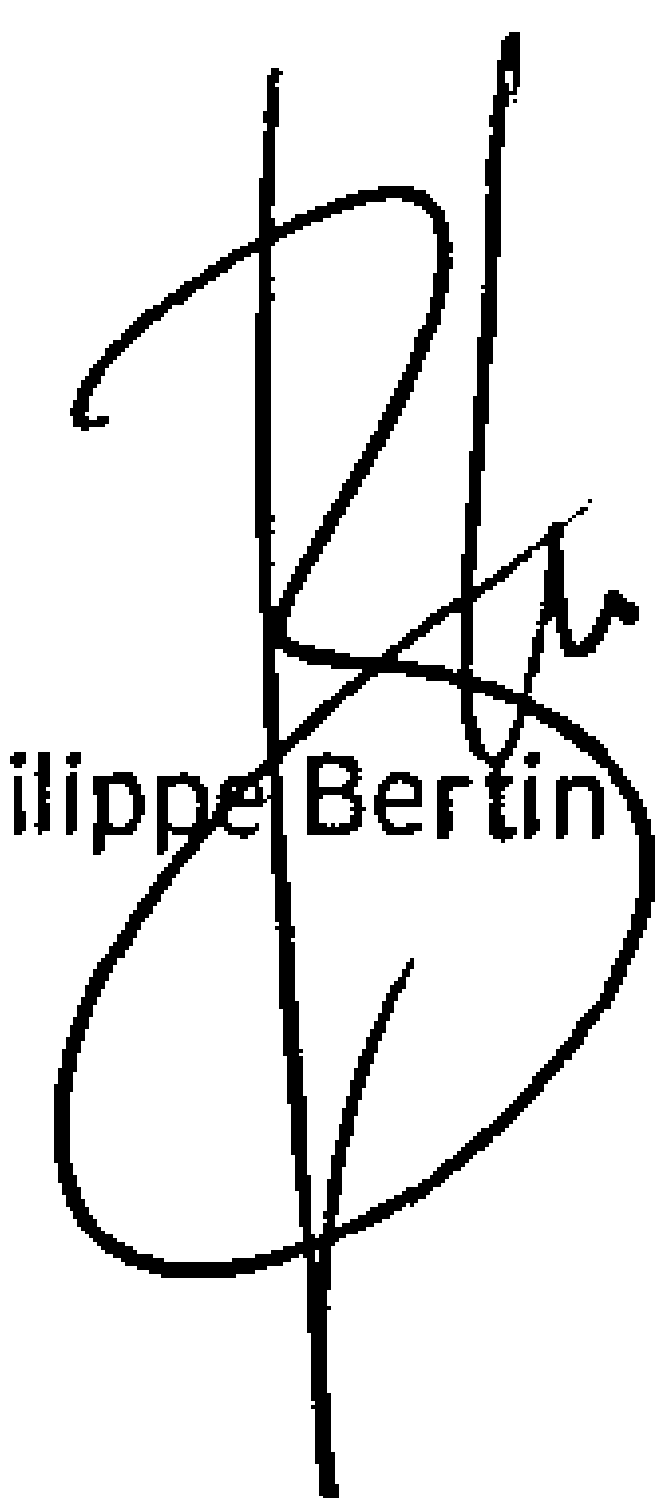
III. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 26 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit


Jean-Philippe Bertin

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				77 416 941
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 402 694		7 402 694	7 402 694
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	77 416 941		77 416 941	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	84 819 635		84 819 635	84 819 635
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 210 114		4 210 114	219 825
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	48 947		48 947	124 390
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 259 061		4 259 061	344 215
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	89 078 696		89 078 696	85 163 850
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-41 139 324	-38 343 389
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	356 993	-2 795 935
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-40 745 332	-41 102 324
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	115 060 155	75 630 716
Emprunts et dettes diverses (3)	14 738 552	50 594 197
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 320	41 261
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	129 824 027	126 266 174
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	89 078 696	85 163 850
(1) Dont à plus d'un an (a)	117 772 492	116 061 283
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 051 536	10 204 891
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	79	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	27 443	194 668
Impôts, taxes et versements assimilés	75	75
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	27 518	194 743
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-27 518	-194 743
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	3 854 566	3 831 108
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	56 447	24 636
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 911 013	3 855 744
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 523 715	6 353 721
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 523 715	6 353 721
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	387 297	-2 497 977
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	359 779	-2 692 720

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 786	103 215
Total des produits (I+III+V+VII)	3 911 013	3 855 744
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 554 020	6 651 680
BENEFICE OU PERTE	356 993	-2 795 935
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	3 911 013	3 855 744
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 483 927	91 712

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 49-53 CE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 89 078 696 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 356 993 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, déterminée notamment par référence à l'actif net réévalué de la filiale tenant compte de l'évaluation de l'ensemble immobilier sous-jacent.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque que la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à la clôture.

Mali technique

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, le mali technique doit être comptabilisé au bilan par catégorie d'actifs en autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou dans un compte d'actif circulant selon son affectation aux plus-values latentes sur les actifs sous-jacents apportés (PCG art. 745-5 et 745-6).

Le mali technique de fusion doit être affecté en priorité aux actifs identifiables apportés dont la valeur réelle peut être estimée de manière fiable. L'affectation du mali technique à ces actifs repose sur l'existence de plus-values pouvant être estimées de manière fiable.

Le mali technique est amorti ou rapporté au résultat selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes Financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale de remboursement.

Autres éléments significatifs

Autres éléments significatifs

Dans le contexte de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie et d'une convention de prestations de services financiers avec la société AZOLLA Finance, le bénéficiaire ultime a cédé le 5 décembre 2016 la créance qu'il détenait sur la société en date du 31/10/2016 pour un montant de 11.110.420,69 € (nominal et intérêts courus).

Les avances consenties dans le cadre de cette convention, entrée en vigueur le 31 octobre 2016, sont rémunérées sur la base du taux Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 2.5% par an, étant précisé que si le taux Euribor 3 mois devient négatif, il sera réputé égal à zéro.

La société a opté en date du 27/04/2016 pour le régime de l'intégration fiscale avec effet au 01/01/2016.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	77 416 941			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			77 416 941	
Immobilisations incorporelles	77 416 941		77 416 941	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 402 694			7 402 694
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		77 416 941		77 416 941
Immobilisations financières	7 402 694	77 416 941		84 819 635
ACTIF IMMOBILISE	84 819 635	77 416 941	77 416 941	84 819 635

Immobilisations financières

Suivi du mali technique :

Le mali technique constaté suite à la dissolution sans liquidation de la SAS 53 avenue des Champs Elysées, réalisée en 2012, représentant un montant de 77 416 941 €, a été intégralement affecté aux titres de participation (SNC CITEFI).

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			77 416 941	77 416 941
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			77 416 941	77 416 941
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	77 416 941			77 416 941
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	77 416 941			77 416 941

Le mali technique figurant dans le poste "Fonds commercial" au 01/01/2016 a été reclassé au bilan selon son affectation, conformément aux nouvelles règles (règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015).

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC CITEFI 75008 PARIS	2 901 510	3 239 583	100,00	2 796 007
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 402 694	7 402 694	4 075 630		3 854 466
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Le montant porté dans la colonne "dividendes encaissés" correspond à l'affectation du résultat comptable réalisé en 2015 par la SNC CITEFI à son associé.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 81 627 055 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	77 416 941	.	77 416 941
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 210 114	4 210 114	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	81 627 055	4 210 114	77 416 941
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant du mali technique affecté aux titres de participations apparaît sur la ligne "autres immobilisations financières".

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts sur C/C Principal	82 695
Total	82 695

 Notes sur le bilanCapitaux Propres**Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 37 000,00 euros décomposé en 3 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 700	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-38 343 389
Résultat de l'exercice précédent	-2 795 935
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-41 139 324
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-41 139 324
Total des affectations	-41 139 324

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	37 000				37 000
Report à Nouveau	-38 343 389	-2 795 935	-2 795 935		-41 139 324
Résultat de l'exercice	-2 795 935	2 795 935	356 993	-2 795 935	356 993
Total Capitaux Propres	-41 102 324		-2 438 943	-2 795 935	-40 745 332

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 129 824 027 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	79	79		
- à plus de 1 an à l'origine	115 060 077	10 353 786	44 340 929	60 365 362
Emprunts et dettes financières divers (*)	14 738 552	1 672 351		13 066 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 320	25 320		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	129 824 027	12 051 536	44 340 929	73 431 563
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 066 201			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 071 886			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant	
Fournisseur FNP	21 720
Intérêts courus à payer	79
Intérêts courus s/empr AZOLLA	145 139
Int. courus prêt 53 ce holding	1 527 213
Total	1 694 150

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 8 094 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 483 927 euros

Montant compris dans les produits financiers : 3 911 012 euros

Résultat financier

	31/12/2016	31/12/2015
Produits financiers de participation	3 854 566	3 831 108
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	56 447	24 636
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	3 911 013	3 855 744
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 523 715	6 353 721
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 523 715	6 353 721
Résultat financier	387 297	-2 497 977

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 19 871 237 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices et a été déterminé sans prise en compte des règles de limitation concernant l'imputation des déficits.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Mali technique non déductible	77 416 941
(A) Total des bases concourrant à augmenter la dette future	77 416 941
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
(B) Total des bases concourrant à diminuer la dette future	
(C) Déficits reportables	17 803 230
(D) Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	19 871 237
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Les déficits reportables correspondent aux déficits comme si la société était imposée séparément et se ventilent comme suit :

- Déficit pré-intégration fiscale : 17 803 230 € ;
- Déficit né pendant la période d'intégration fiscale : 0 €.

 Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS 49-53 CE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SASU 53 CE HOLDING.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale réglant la répartition des impôts au sein du groupe prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale et calculées sur le résultat fiscal propre. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées par la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Le résultat fiscal du groupe au 31/12/2016 est déficitaire pour un montant de 1 544 552 Euros.

Le résultat fiscal après imputation des déficits de la société au 31/12/2016 déterminé comme si elle était imposée séparément est bénéficiaire pour un montant de 8 357 Euros.

La charge d'impôt comptabilisée au titre du résultat fiscal déterminé comme si la société était imposée séparément représente un montant de 2 786 Euros.

 Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Comparabilité des exercices

La durée du présent exercice étant identique à celle de l'exercice précédent, la comparaison des comptes des deux exercices est donc possible.

Le bilan et le compte de résultat se présentent sous une forme identique à celle de l'exercice clos au 31/12/2015.

Les comptes ont été établis selon les mêmes principes et méthodes que l'exercice précédent.

Emprunts**Emprunt bancaire**

Un emprunt a été contracté auprès de la banque Qatar National Banque Saq (QNB) pour un montant de 76 500 K€,

Cet emprunt sera remboursé mensuellement sur 7 ans au taux de 2.70%.

Emprunt intragroupe

Un prêt intragroupe pour un montant de total de 50 000 K€ a été signé avec la société Holding.

La date d'échéance du prêt est le 08/12/2030.

Au 31/12/2016, seuls 49 500 K€ ont été débloqués. Les intérêts sont payables mensuellement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
A la sûreté et garantie du remboursement de l'emprunt bancaire, en principal, intérêts, indemnités, pénalités, frais et accessoires, la société a constitué un nantissement de 1er rang de la totalité des parts sociales de la SNC CITEFI.	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	